

10



Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine et à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

**28^{ème} session du Conseil des droits de l'homme
EPU- Kazakhstan**

Intervenant : Victor Koshchelev

Monsieur le Président,

La RADDHO salue la présence de la délégation Kazakh au deuxième cycle de l'EPU.

Depuis l'examen de son premier rapport, le Kazakhstan poursuit sa coopération avec les mécanismes des droits de l'homme à travers les faits suivants : la mise à jour des rapports au sein des organes conventionnels, l'ouverture aux procédures spéciales avec la visite des détenteurs de mandat, la réforme du code de procédure pénale, l'adoption d'un plan d'action pour la mise en œuvre effective des recommandations ainsi que les mesures prises pour lutter contre les violences faites aux femmes. Nous estimons que les mesures relatives à la mise œuvre effective des recommandations issues de l'EPU se traduiront par des changements qualitatifs et quantitatifs au niveau de la protection des droits de l'homme et avant la fin du mandat du pays au Conseil.

La RADDHO apprécie également l'instauration du dialogue interreligieux à Astana. Cette volonté affichée par le gouvernement pour servir de pont entre les différentes aires géographiques et les différentes religions est une initiative louable dans un monde marqué par la haine la menace de la paix et de la stabilité dues à la montée du fondamentalisme religieux.

La RADDHO reste préoccupée par les restrictions imposées aux partis politiques, aux défenseurs des droits de l'homme, aux organes de presse et aux syndicats dans le pays.

La RADDHO invite le pays à lever tous les obstacles liés droits à des manifestations pacifiques ainsi que la liberté d'expression.

Pour conclure, la RADDHO encourage le Kazakhstan à ratifier le deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine capitale de manière définitive et irréversible.

Je vous remercie.